

Sophie Dorais

Conseillère pédagogique
Cégep André-Laurendeau

L'évaluation de programme

NADEAU, MARC-ANDRÉ, **L'évaluation de programme. Théorie et pratique**, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2^e édition, 1988, 430 p.

Il y a, depuis quelque temps, de l'évaluation de programme dans l'air de l'enseignement collégial; quelques cégeps ont déjà adopté des politiques institutionnelles en cette matière et certains sont même passés à l'action¹. Pour leur part, le Conseil des collèges et sa Commission d'évaluation retiennent l'évaluation de programme comme prochaine priorité dans le domaine de l'évaluation, après celle évidemment des apprentissages.

On peut voir venir la chose avec intérêt, avec scepticisme, ou encore avec crainte, il demeure que l'évaluation de programme concerne, et concernera de plus en plus, tous les intervenants des cégeps, particulièrement les enseignantes et enseignants qui sont les premiers maîtres d'œuvre des programmes dans les collèges. Tous devraient donc être également intéressés par la parution de la deuxième édition de *L'évaluation de programme. Théorie et pratique* de Marc-André-Nadeau².

Nos vieux malaises face à l'évaluation des programmes ou de l'enseignement tiennent pour une bonne part à la crainte d'être jugés injustement, sur la base d'une performance considérée a posteriori, sans égard aux moyens et aux conditions de réalisation de cette performance. Peut-on évaluer un programme sur des bases plus équitables? Existe-t-il des critères qui puissent garantir la validité et l'équité d'une évaluation de programme? Doit-on nécessairement recourir aux services d'experts pour réaliser une telle opération? Quel genre de décisions peuvent découler

des résultats de l'évaluation? Ce ne sont là que quelques-unes des questions auxquelles l'ouvrage de Nadeau apporte des éléments de réponse.

Le livre, cependant, ne tient ni de l'essai critique ni du plaidoyer en faveur de l'évaluation. Il s'agit plutôt d'un ouvrage d'introduction qui permet de comprendre clairement ce qu'est l'évaluation de programme, et en quoi elle se distingue de la recherche ou de la stricte mesure, d'avoir un aperçu des principaux modèles qui ont cours en ce domaine, aussi bien que des étapes de réalisation d'une évaluation de programme et des techniques généralement utilisées. Les éléments d'histoire, de définition, de présentation et de discussion des modèles font l'objet de la première partie, consacrée à l'aspect méthodologique, alors que la deuxième partie traite de l'aspect pratique (les étapes) et la troisième partie de l'aspect technique.

Dès la première partie, Nadeau traite d'emblée l'évaluation de programme comme allant de soi, endossant en cela le point de vue de Boulding voulant qu'« un des facteurs qui distingue une profession établie d'une profession qui ne l'est pas, c'est que la première enregistre et analyse systématiquement les faits de son histoire. » (p. 11). Dans son premier chapitre, consacré à l'historique de l'évaluation de programme, Nadeau a d'ailleurs choisi d'identifier la période actuelle comme étant « l'ère de la professionnalisation » (pp. 23-26). Même si c'est à la professionnalisation de l'évaluation de programme que l'auteur réfère ici, tout ce premier chapitre montre

comment l'évaluation est étroitement liée à la professionnalisation de l'enseignement.

De ce point de vue, il n'est pas étonnant que Nadeau fasse une assez large place à des modèles privilégiant ce que l'on pourrait appeler une évaluation formative des programmes, plutôt qu'une évaluation sommative. C'est-à-dire l'évaluation considérée, ainsi que le préconisait Cronbach, « comme une approche permettant de recueillir de l'information propre à guider le développement d'un programme. » (p. 20). D'ailleurs, l'une des innovations majeures de cette deuxième édition tient dans l'introduction d'un chapitre consacré aux « modèles naturalistes » d'évaluation de programme, qu'on oppose aux « modèles formalistes », seuls présents dans la première édition.

« La première et principale distinction [entre ces deux approches] concerne le **but de l'étude**. L'évaluation formaliste cherche à savoir jusqu'à quel point les objectifs d'un programme, définis au point de départ, sont atteints ou pas. Par contre, l'évaluation naturaliste vise à avoir la perception la plus complète et la plus fidèle d'un programme, à en connaître les problèmes ainsi que les forces et les faiblesses. » (p. 67)

Au chapitre des modèles formalistes, on retrouvera des noms qui nous sont déjà plus ou moins familiers, tels ceux de Tyler, le « père » de l'évaluation de programme, de Stufflebeam, de Metfessel et Michael, qui ont contribué à l'opéra-

tionnalisation de la taxonomie de Bloom. Par ailleurs, les modèles naturalistes ne portent pas le nom de leur auteur, mais des noms aussi évocateurs que : le modèle « réagissant bien », le modèle « judiciaire » et le modèle « du connaisseur ». Chaque modèle est forcément présenté de façon synthétique, mais de façon quand même à ce que l'on puisse bien situer la perspective propre à chacun, ses caractéristiques particulières et les grandes étapes de son application. Et, comme pour faire le pendant à l'introduction de l'approche naturaliste, Nadeau a enrichi la troisième partie de son ouvrage par la présentation de nouvelles techniques, qui s'accordent mieux avec cette perspective : l'observation participante, les récits de vie, l'analyse de contenu.

Un autre des grands mérites de Nadeau est de ne pas réduire l'évaluation au seul fait de porter un jugement a posteriori sur la valeur d'un programme, mais d'étendre son propos à toutes les étapes de ce que l'on pourrait appeler la vie d'un programme : de l'analyse de besoins à la certification du programme, en passant par la planification, l'implantation et l'amélioration. Il y consacre d'ailleurs toute la deuxième partie de son ouvrage. Toutefois, cette partie s'articule surtout autour du rôle dévolu à l'évaluateur de programme à chacune de ces étapes. L'expérience encore toute récente du réseau collégial en matière d'évaluation de programme montre une certaine tendance à remettre la responsabilité de l'évaluation à un comité, habituellement formé d'enseignants, disposant des services d'une ressource professionnelle interne. Mais entre la théorie et la pratique, et malgré un certain parti pris de l'auteur pour le recours à un évaluateur professionnel — qu'il soit de l'intérieur ou de l'extérieur de l'établissement —, la transposition est d'autant plus possible que l'exposé de Nadeau concerne l'évaluateur entendu dans un sens plus général que particulier.

Marc-André Nadeau étant professeur au département de mesure et évaluation de l'Université Laval, on peut présumer qu'il a d'abord conçu son livre comme un manuel à l'intention de ses étudiants. Ce livre a d'ailleurs les principales qualités d'un bon ouvrage didactique : il est relativement complet, couvrant à peu près tous les aspects du sujet et les principales approches en ce domaine ; il est bien construit, de lecture facile, clair tout en étant condensé. De plus, il propose, à la fin de chaque chapitre, de nombreuses références pour qui voudrait pousser plus loin. On pourrait dire que *L'évaluation de programme...* est davantage l'œuvre d'un bon professeur que d'un chercheur, qu'il ne s'adresse donc pas qu'à quelques initiés ou férus de la question.

Un livre à lire et à conserver à portée de la main, tant pour y puiser une certaine inspiration pour améliorer nos programmes, même dans les gestes quotidiens, que pour mieux nous préparer à ce que, de tout évidence, l'avenir nous réserve...

NOTES

1. Voir, entre autres, à ce sujet : Marilyse Lapierre, « L'évaluation et le développement des programmes au collège Ahuntsic », *Pédagogie collégiale*, vol. 1, n° 1, octobre 1987, p. 6-11.
2. La première édition était parue en 1981, sous le titre *L'évaluation des programmes d'études. Théorie et pratique*.